

Monsieur Charles POUTIERS
Directeur de la Direction Technique
58 rue Reverdy
28033 Chartres Cedex

Objet : Dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 18 novembre 2019

Monsieur le Directeur,

La Fédération syndicale CGT-FAPT, conformément aux dispositions de la loi du 31 juillet 1963, dépose un préavis de grève de 24 heures pour l'ensemble du personnel de la Direction Technique pour la journée du 18 novembre 2019, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels : fonctionnaires, agents contractuels de droit public ou privé, cadres et non cadres, ainsi que tous personnels appelés à exercer une activité professionnelle au sein des services dans la période.

Il prendra effet le Dimanche 17 novembre 2019 à 18 heures jusqu'au mardi 19 novembre 2019 à 8 heures.

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- Le recrutement en interne et en externe permettant de remplacer chaque départ.
- le comblement immédiat des positions de travail vacantes par du personnel titulaire.
- une réelle anticipation des futurs départs en fonction du vieillissement des effectifs par la mise en place d'une véritable GPEC.

Dans le cadre de ce préavis et conformément aux textes en vigueur, nous souhaitons être reçus en audience avec les organisations professionnelles qui déposeront un préavis similaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT-FAPT Claude Quinquis Membre du Bureau Fédéral